

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte à prophylaxie professionnelle Glitter® avec NaF

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identifiant de produit : 9007400, 9007402, 9007404, 9007406, 9007410, 9007412, 9007414, 9007420, 9007422, 9007424, 9007430, 9007432

Nom du produit : Pâte à prophylaxie dentaire Glitter® avec NaF

Premier® Dental Products Company

1710 Romano Drive

Plymouth Meeting, PA 19462

Tél.: 610 239-6000 Télécopieur : 610 239-6171

Téléphone en cas d'urgence : 610 239-6000

Utilisation recommandée : Pour les procédures de nettoyage et de polissage dans le cadre d'un traitement de prophylaxie dentaire administré professionnellement.

Restrictions d'utilisation : Réservé à un usage professionnel.

2. Identification des dangers

Classification du produit chimique

Irritant oculaire – Catégorie 2

Toxicité aiguë, voie orale – Catégorie 4

Irritant cutané – Catégorie 2

Pictogramme(s) de danger Point d'exclamation



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H315 Provoque une irritation cutanée

H302 Nocif en cas d'ingestion

3. Composition et information sur les ingrédients

Nom chimique :	N° CAS	EINECS
Glycérol 30 à 50 %	56-81-5	
Fluorure de sodium 1 à 10 %	7681-49-4	231-667-8

4. Premiers soins

Symptômes :

Contact avec la peau : Il pourrait se produire une faible irritation au niveau de la région affectée.

Contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation et des rougeurs.

Ingestion : Peut provoquer une irritation de la gorge.

Inhalation : Peut provoquer une irritation de la gorge combinée à une sensation de serrement au niveau de la poitrine.

Action :

Contact avec la peau : Laver immédiatement avec beaucoup de savon et d'eau.

Contact avec les yeux : Rincer l'œil à l'eau courante pendant 15 minutes.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation : Consulter un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction :	Des moyens d'extinction adéquats pour l'incendie environnant doivent être utilisés.
Dangers d'exposition :	Dégage des fumées toxiques en combustion.
Équipement de protection pour les pompiers :	Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements protecteurs pour éviter le contact avec la peau et les yeux.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles :	Pour des détails concernant les équipements de protection individuelle, consulter la section 8 de la FDS.
Précautions environnementales :	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les rivières.
Procédures de nettoyage :	Laver le site de déversement à grande eau.

7. Manipulation et stockage

Exigences de manipulation :	Éviter la formation ou la propagation de poussière dans l'air.
Conditions de stockage :	Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Mesures d'ingénierie :	Assurer une aération suffisante de l'espace.
Équipement de protection respiratoire :	Appareil de protection respiratoire muni d'un filtre contre les particules
Équipement de protection des mains :	Gants de protection
Équipement de protection des yeux :	Lunettes de sécurité. S'assurer qu'un bain oculaire est à proximité.
Équipement de protection de la peau :	Vêtements de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique :	Pâte.
Odeur :	Odeur caractéristique

10. Stabilité et réactivité

Stabilité :	Stable dans des conditions normales
Conditions à éviter :	Chaleur
Matériaux à éviter :	Oxydants puissants, acides forts
Produits de décomposition dangereux :	Dégage des fumées toxiques en combustion.

11. Données toxicologiques

Ingrédients dangereux :	Glycérol CL50 en inhalation (rat) > 4 mg/kg DL50 par voie orale (rat) 12 600 mg/kg DL50 cutanée (lapin) > 10 000 mg/kg Fluorure de sodium DL50 par voie orale (souris) 57 mg/kg DL50 par voie orale (rat) 52 mg/kg DL50 par voie s.c. (rat) 175 mg/kg
--------------------------------	--

Voies d'exposition : Consulter la section 4 de la FDS pour les voies d'exposition et les symptômes correspondants.

12. Données écologiques

Ingrédients dangereux :

Glycérol
CL50 poisson (96 h) > 100 100 mg/L
CL50 vairon tête de boule (96 h) 44 000 mg/L
CL50 poisson rouge (96 h) 5 000 mg/L

Persistance et dégradabilité : Biodégradable
Potentiel de bioaccumulation : Aucun potentiel de bioaccumulation
Autres effets indésirables : Écotoxicité négligeable

13. Données sur l'élimination

NOTE : L'utilisateur doit porter son attention sur la possible existence de règlements régionaux et nationaux relatifs à la mise en rebut.

14. Informations relatives au transport :

ADR/RID :
OACI/IATA :
OMI/IMDG :

15. Informations sur la réglementation:

Mentions de risque : R32 : Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R36/38 : Irritant pour la peau et les yeux.

Mentions de danger :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H315 Provoque une irritation cutanée
H302 Nocif en cas d'ingestion

Conseils de prudence :

P264 Se laver soigneusement après la manipulation du produit.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P301 + P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330 Rincer la bouche.
P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale et nationale.

Remarque : Les informations réglementaires données ci-dessus indiquent seulement les réglementations spécifiquement applicables au produit décrit dans la fiche de données de sécurité. L'utilisateur doit savoir qu'il peut exister des dispositions complémentaires qui complètent ces règlements. Consulter tous les règlements ou dispositions internationaux, nationaux et locaux applicables.

16. Autres informations

Date de révision par Premier : 04.05.2016

Numéro de la révision : 1

Numéro de fournisseur : 013015

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, elles ne constitueront pas une garantie pour toute caractéristique particulière du produit et n'établiront pas une relation contractuelle légalement valide. Premier Dental Products Company n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, et n'assume aucune responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements contenus dans le présent document. Premier Dental Products Company invite les personnes recevant cette information à déterminer sa pertinence pour leur application particulière.

051653 Eng Rev6 FR Rev1